

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Communication et collaboration		2024-2025	
Code	T.TS.SO359.F6.F.24	Type de formation *	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 Organisation	Crédits ECTS *		Langues(s)		
6 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français				
Volées :	PT 2024, EE 2024 et TP 2024				
Semaines 8 à 22					
Lundi					
3 Prerequisites					
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres					
Autres prérequis					
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *					
Compétences:					
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.					
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.					
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.					
Objectifs:					
Au terme du module, les étudiant-e-s seront en mesure de/d' :					
- Identifier les éléments clés de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe de travail favorisant une dynamique positive et constructive.					
- Comprendre leur rôle et celui de leurs collègues au sein d'un groupe de travail et adapter leur positionnement en fonction du contexte.					
- Maîtriser les bases de la communication professionnelle, à l'écrit comme à l'oral, en situation collective et individuelle.					
- Différencier les divers types de communication institutionnelle et interpersonnelle.					
- Présenter, à l'oral et à l'écrit, leurs observations et analyses d'une situation dans une logique d'échanges professionnels.					
- Expérimenter le travail collaboratif en groupe, en utilisant des outils de communication, qu'ils soient numériques ou non, pour le partage d'informations.					
- Identifier leur contribution spécifique en tant que professionnel-le du travail social dans la collaboration (inter)professionnelle et le travail en réseau.					
- Adopter une attitude appropriée, constructive et non-violente en situation de conflit.					
- Savoir reconnaître, dans une situation de désaccord, ce qui relève d'une tension, d'un désaccord ou d'un conflit, et adapter ses réponses et sa posture en conséquence.					
- Respecter les cadres légaux et saisir les enjeux de confidentialité dans la communication et la collaboration professionnelle.					

5 Contenu et formes d'enseignement *Contenu :

Les cours, ateliers et séminaires seront structurés autour des axes thématiques suivants :

- *Enjeux de la collaboration* : comprendre les défis et les bénéfices de la collaboration dans le travail social, en identifiant les obstacles potentiels et en explorant des stratégies pour favoriser un travail d'équipe efficace.
- *Fonctionnement des groupes, autorité et pouvoir* : analyser les dynamiques de groupe, les rôles individuels, les questions d'autorité et l'impact des rapports de pouvoir au sein des équipes.
- *Communication et colloque* : approfondir les techniques de communication professionnelle, notamment dans le cadre de colloques, de réunions et d'échanges formels.
- *Communiquer en réseau* : explorer les outils et stratégies de communication dans un contexte de travail en réseau, qu'il soit interpersonnel ou institutionnel.
- *Résolution et gestion constructive des conflits* : étudier les techniques et approches pour identifier, prévenir et résoudre les conflits au sein d'une équipe de manière constructive et respectueuse.
- *Prise de parole en public* : développer la confiance et les compétences nécessaires pour s'exprimer avec clarté et assurance devant un public, dans des contextes formels et informels.
- *Droit et éthique des pratiques collaboratives* : Aborder les dimensions juridiques et éthiques liées à la collaboration dans le travail social, avec un focus sur les responsabilités professionnelles, la confidentialité et le respect des droits des parties impliquées.

Formes d'enseignement :

- Cours en plénière
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Ateliers, séminaires et journées thématiques

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La réussite de ce module repose sur une évaluation continue comprenant quatre volets complémentaires :

- Une **présentation orale collective**, qui se déroulera lors des ateliers pratiques **le lundi 7 avril 2025 (semaine 15)**. Cette évaluation sera préparée, notamment, dans le cadre des trois premiers ateliers se déroulant durant les trois premières semaines du module (17 février ; 3 mars ; 10 mars). La présentation sera effectuée par des groupes de 4-5 personnes. Chaque groupe aura mené un entretien avec un-e professionnel-le du travail social. L'exercice consistera à interroger cette personne sur les enjeux de collaboration et de communication dans son institution et d'en livrer une analyse.
- Un **document écrit collectif portant sur l'analyse d'une vignette de droit** permettra de mettre en pratique les connaissances acquises dans le cadre du cours de droit, notamment en ce qui concerne les obligations légales relatives à la confidentialité et à la protection des données. Ce travail collaboratif aidera à approfondir la compréhension des responsabilités juridiques et éthiques dans la gestion de l'information professionnelle. Le document devra être déposé sur la plateforme Moodle au plus tard **le lundi 2 juin 2025 à 12h00 (semaine 23)**.
- Dans le cadre d'un **retour d'expérience individuelle**, une analyse du travail en groupe, réalisé tant lors de la présentation orale que pour l'analyse de la vignette de droit, sera demandée. L'analyse portera sur le rôle joué au sein du groupe, la dynamique collaborative, et la manière dont les connaissances acquises ont été appliquées (ou non). Ce retour d'expérience offre l'occasion d'évaluer les compétences en communication, en collaboration, et en gestion des conflits, tout en prenant du recul sur les réussites et les défis rencontrés. Il prendra la forme d'un rapport d'activité soumis à quelqu'un, qui ne connaît ni la situation ni les membres du groupe. Le document devra être déposé sur la plateforme Moodle jusqu'au **mardi 10 juin 2025 à 12h00 (semaine 24)**.
- Points de présence : La participation aux trois premiers ateliers sera notée à raison d'un point par atelier (17 février, 3 mars, 10 mars). Toute absence entraînera une pénalité d'un point, sauf en cas de présentation d'un certificat médical (CM) pour le jour concerné.

Modalités de répétition :En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel organisé **le lundi 25 août 2025 (semaine 35)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonnable et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Fonctionnement des groupes :

Amado, G. & Guittet, A. (2012). Interaction et influence. In *Dynamique des communications dans les groupes* (pp. 87-100). Armand Colin.
Oberlé, D. (2016). Vivre ensemble. *Le groupe en psychologie sociale*. In Halpern, C. (dir.). Identité(s). L'individu, le groupe, la société. Ed. Sciences Humaines.
Maisonneuve, J. (2014). *La dynamique des groupes*. Presses Universitaires de France.

Travail en équipe et colloque :

Lhuillier, D. (2014). Construire le "faire ensemble". *Santé Mentale*, 186, 20-26.
Perrenoud, P. (1996). Pouvoir et travail en équipe. In *Travailler ensemble, soigner ensemble*. CHUV, 19-39.

Interprofessionnalité et réseau :

Ravon, B. (2012). Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage. *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, 14, 97-111.
Fourdrignier, M. (2016). Les coopérations, de nouvelles transactions dans le travail social ?. *Pensée plurielle*, 43, 23-25
<https://doi.org/10.3917/pp.043.0023>.

10 Enseignant-e-s

Arbel Anouk
Bavaud Annick
Bez Sarah
Bigler Philippe
Bossom Nina
Brzak Nicole
Ciobanu Oana
Currat Thierry
de Meyer Patricia
De Oliveira Bettencourt Sophie
Franz Lucile
Frund Robert
Guillaume-Gentil Emmanuelle
Hasler Stéphanie
Hatam Shirin
Konan N'Dri Paul
Kuehni Morgane
Lambelet Alexandre
Magalhães de Almeida António
Mc Cormick Marie
Monney Annika
Nadot Michaël
Nanchen Chloé
Narbel Grégoire
Papadaniel Yannis
Papaevanghelou Romain
Povlakic Karine
Renou Sylvain
Rodrigues Gomes Véronique
Sans enseignant
Schmidlin Irène
Simoes Tania
Stern Philippe
Stücklin Marine
Tironi Yuri

Responsable de module *

PAPADANIEL Yannis

Descriptif validé le *

11 février 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle